

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

Je voudrais remercier Mme DiCarlo pour les informations fournies. La Belgique estime que la situation au Venezuela constitue une menace manifeste pour la stabilité de la région et les discussions d'aujourd'hui relèvent clairement du mandat que la Charte confère à ce Conseil.

Afin de prévenir que la situation ne continue de se dégrader, nous appelons tous les membres de ce Conseil à travailler ensemble pour **promouvoir une sortie pacifique** des événements récents. Nous appelons à ce que la violence soit évitée à tout prix.

Dans ce cadre, je voudrais transmettre **trois messages**: (1) un appel à la retenue et à la désescalade; (2) l'importance d'un accès humanitaire complet et conformément aux principes humanitaires; et (3) la nécessité de lancer dans les meilleurs délais un processus politique pacifique qui ouvre la voie à des élections libres et transparentes, permettant à la population de s'exprimer librement et menant à la réconciliation au Venezuela.

Tout d'abord, je voudrais exhorter ceux qui ont une influence sur ces événements à **faire preuve de retenue**. Nous appelons au calme et invitons tous les acteurs à ne ménager aucun effort pour réduire les tensions. Nous condamnons fermement le recours excessif à la force par les forces de sécurité ainsi que par des factions pro-gouvernementales. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme dénombre quatre morts et plus de 300 blessés, en particulier parmi la communauté autochtone Pemon. La Belgique présente ses sincères condoléances aux familles des défunts. Nous demandons l'ouverture d'une enquête indépendante et rappelons l'importance du respect des droits des manifestants et de la liberté de la presse.

Deuxièmement, le refus du régime de reconnaître **l'urgence humanitaire** entraîne une escalade des tensions. La Belgique appelle tous les acteurs à autoriser l'entrée de l'aide et faciliter la circulation des travailleurs humanitaires. Nous soulignons l'importance de l'aide humanitaire visant à soulager les souffrances des plus vulnérables sous la direction des organismes des Nations Unies compétents et en

pleine conformité avec les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Il est inacceptable que des groupes armés irréguliers intimident les civils et les membres de l'Assemblée Nationale qui se sont mobilisés pour distribuer de l'aide.

Troisièmement, la Belgique appelle au lancement rapide d'un **processus politique pacifique** qui ouvre la voie à des élections libres et transparentes, permettant à la population de s'exprimer librement et menant à la réconciliation au Venezuela. La crise actuelle au Venezuela a des origines politiques. La solution doit également être politique. Les élections présidentielles de mai dernier n'étaient ni libres, ni équitables, ni crédibles, privant ainsi le gouvernement de Nicolas Maduro de sa légitimité démocratique. Nous soutenons Juan Guaidó dans sa mission constitutionnelle d'organiser des élections présidentielles libres, équitables, et démocratiques. L'UE a créé un Groupe de Contact en cette période de transition pour accompagner et appuyer ce processus.

Monsieur le Président,

Le peuple vénézuélien a déjà trop souffert. Il est grand temps de le laisser décider de son avenir. La Belgique plaide pour une transition démocratique pacifique, pour la retenue et la désescalade par toutes les parties et pour le respect des droits politiques et les droits humains au sens large. Il s'agit d'éléments essentiels pour aller vers une réconciliation durable au sein de la société vénézuélienne. La Belgique continuera à suivre de près l'évolution de la situation sur le terrain.

Je vous remercie, Monsieur le Président.